

## Foyer Santé

### S.02.01.02

#### Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
<b>Actifs</b>		
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	4
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	58 097
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	
Détenions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	
Actions	R0100	3 465
Actions - cotées	R0110	3 465
Actions - non cotées	R0120	
Obligations	R0130	48 973
Obligations d'État	R0140	8 954
Obligations d'entreprise	R0150	39 448
Titres structurés	R0160	571
Titres garantis	R0170	
Organismes de placement collectif	R0180	5 659
Produits dérivés	R0190	
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	
Autres investissements	R0210	
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0
Avances sur police	R0240	
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	-181
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	0
Non-vie hors santé	R0290	
Santé similaire à la non-vie	R0300	
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	-181
Santé similaire à la vie	R0320	-181
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	
Vie UC et indexés	R0340	
Dépôts auprès des cédantes	R0350	
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	5 198
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	
Autres créances (hors assurance)	R0380	799
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	3 561
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	1
<b>Total de l'actif</b>	<b>R0500</b>	<b>67 480</b>

## Foyer Santé

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
<b>Passifs</b>		
Provisions techniques non-vie	R0510	6 394
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	
Marge de risque	R0550	
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	6 394
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	6 181
Marge de risque	R0590	213
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	21 996
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	21 996
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	16 762
Marge de risque	R0640	5 234
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	
Marge de risque	R0680	
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	
Marge de risque	R0720	
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	882
Provisions pour retraite	R0760	
Dépôts des réassureurs	R0770	
Passifs d'impôts différés	R0780	4 727
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	467
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	155
Autres dettes (hors assurance)	R0840	1 838
Passifs subordonnés	R0850	0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	
<b>Total du passif</b>	R0900	36 459
<b>Excédent d'actif sur passif</b>	R1000	31 021





## Foyer Santé

### S.12.01.02 - 01

Provisions techniques vie et santé SLT

		Total (vie hors santé, y compris UC)	Assurance santé (assurance directe)		Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)		
			C0150	C0160				Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties
								C0170	C0180
		C0190	C0200	C0210					
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0					0		
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0					0		
<b>Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque</b>									
<b>Meilleure estimation</b>									
Meilleure estimation brute	R0030	0		16 762			16 762		
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0		-181			-181		
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0090	0		16 943	0	0	16 943		
Marge de risque	R0100	0	5 234				5 234		
<b>Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques</b>									
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0					0		
Meilleure estimation	R0120	0					0		
Marge de risque	R0130	0					0		
<b>Provisions techniques - Total</b>	<b>R0200</b>	<b>0</b>	<b>21 996</b>			<b>0</b>	<b>21 996</b>		



## Foyer Santé

S.19.01.21 - 01

Accident

Sinistres en non-vie

Année d'accident / année de souscription	Z0020	1
--	-------	---

### Sinistres payés bruts (non cumulés)

		Année											
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +	
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	
Précédentes	R0100												0
N-9	R0160	2 123	1 403	144	43	7	0	0	0	0	0	0	0
N-8	R0170	2 708	1 828	284	61	1	1	0	0	0	0	0	0
N-7	R0180	3 319	2 641	302	44	7	1	0	0	0	0	0	0
N-6	R0190	3 767	2 510	284	58	1	0	0	0	0	0	0	0
N-5	R0200	4 358	2 752	304	64	3	0	0	0	0	0	0	0
N-4	R0210	5 777	3 061	360	70	1	0	0	0	0	0	0	0
N-3	R0220	7 167	3 416	386	95	0	0	0	0	0	0	0	0
N-2	R0230	8 603	3 977	479	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N-1	R0240	9 793	4 963	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N	R0250	12 174	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	Pour l'année en cours	Somme des années (cumulés)
	C0170	C0180
R0100	0	11 049
R0160	0	3 720
R0170	0	4 882
R0180	0	6 312
R0190	0	6 621
R0200	0	7 480
R0210	1	9 269
R0220	95	11 063
R0230	479	13 058
R0240	4 963	14 756
R0250	12 174	12 174
<b>Total</b>	<b>17 710</b>	<b>100 384</b>

### Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées

		Année de développement											
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +	
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300	
Précédentes	R0100												
N-9	R0160												
N-8	R0170												
N-7	R0180												
N-6	R0190												
N-5	R0200												
N-4	R0210												
N-3	R0220												
N-2	R0230			55									
N-1	R0240		337										
N	R0250	3 817											

	Fin d'année (données actualisées)
	C0360
R0100	
R0160	
R0170	
R0180	
R0190	
R0200	
R0210	
R0220	
R0230	55
R0240	339
R0250	3 824
<b>Total</b>	<b>4 218</b>

## Foyer Santé

### S.22.01.21

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	28 390	0	0	952	0
Fonds propres de base	R0020	29 185	0	0	-707	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	29 185	0	0	-707	0
Capital de solvabilité requis	R0090	13 707	0	0	259	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	29 185	0	0	-707	0
Minimum de capital requis	R0110	3 427	0	0	65	0



## Foyer Santé

S.23.01.01 - 01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
<b>Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35</b>						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	11 472	11 472			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	553	553			
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	0				
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0				
Fonds excédentaires	R0070	0				
Actions de préférence	R0090	0				
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0				
Réserve de réconciliation	R0130	17 160	17 160			
Passifs subordonnés	R0140	0				
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0				
<b>Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II</b>						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
<b>Déductions</b>						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0				
<b>Total fonds propres de base après déductions</b>	<b>R0290</b>	<b>29 185</b>	<b>29 185</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Fonds propres auxiliaires</b>						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	0				
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0				
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320	0				
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0				
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0				
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0				
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0				
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0				
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0				
<b>Total fonds propres auxiliaires</b>	<b>R0400</b>	<b>0</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Fonds propres éligibles et disponibles</b>						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	29 185	29 185	0	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	29 185	29 185	0	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	29 185	29 185	0	0	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	29 185	29 185	0	0	
<b>Capital de solvabilité requis</b>	<b>R0580</b>	<b>13 707</b>				
<b>Minimum de capital requis</b>	<b>R0600</b>	<b>3 427</b>				
<b>Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis</b>	<b>R0620</b>	<b>2,13</b>				
<b>Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis</b>	<b>R0640</b>	<b>8,52</b>				

## Foyer Santé

S.23.01.01 - 02

Fonds propres

		C0060
<b>Réserve de réconciliation</b>		
Excédent d'actif sur passif	R0700	31 021
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	1 836
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	12 025
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
<b>Réserve de réconciliation</b>	<b>R0760</b>	<b>17 160</b>
<b>Bénéfices attendus</b>		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	-11 971
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	196
<b>Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)</b>	<b>R0790</b>	<b>-11 775</b>

## Foyer Santé

### S.25.01.21

Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	14 218		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	601		
Risque de souscription en vie	R0030	0		
Risque de souscription en santé	R0040	6 340		
Risque de souscription en non-vie	R0050	0		
Diversification	R0060	-4 014		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
<b>Capital de solvabilité requis de base</b>	<b>R0100</b>	<b>17 146</b>		

		C0100
Risque opérationnel	R0130	1 289
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-4 727
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
<b>Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire</b>	<b>R0200</b>	<b>13 707</b>
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	13 707
<b>Autres informations sur le SCR</b>		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

## Foyer Santé

### S.28.01.01 - 01

Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010		
Résultat MCRNL	R0010	2 294		
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	
		C0020	C0030	
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	6 174	41 472	
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	7	632	
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040			
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050			
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060			
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070			
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080			
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090			
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100			
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110			
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120			
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130			
Réassurance santé non proportionnelle	R0140			
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150			
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160			
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170			

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040		
Résultat MCRL	R0200	366		
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	
		C0050	C0060	
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210			
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220			
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230			
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	16 943		
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		14 293	

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	2 660
Capital de solvabilité requis	R0310	13 707
Plafond du MCR	R0320	6 168
Plancher du MCR	R0330	3 427
MCR combiné	R0340	3 427
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	2 500
Minimum de capital requis	R0400	3 427